

# AL LIAMM NEWEZ



kelc'hgelaoenn dilennidi an u.d.b.  
journal de liaison des élus. de l'u.d.b.

N° 18  
Du-Kerzu 7

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES ELUS DE TREGASTEL

LORIENT :

UNE SITUATION MUNICIPALE INQUIETANTE

UNE ANALYSE DU BUDGET CULTUREL DE NANTES

---

Union Démocratique Bretonne

---

## I.-COMPTE-RENDU DE LA 9EME COMMISSION DES ELUS.

La 9ème Commission des Elus s'est réunie le dimanche 1er Octobre 1979 au Palais des Congrès de TREGASTEL. La Fédération du TREGOR-GOELLO qui invitait pour la première fois les Elus de l'UDB doit être félicitée car tant pour le choix du lieu que pour l'accueil des militants et de leur famille, l'organisation de la journée a été parfaite.

Assistaient à cette réunion:

- Les élus suivants: J. BENOIT (LARMOR-PLAGE), C. PELLEN (SAINT HERBLAIN), G. GEFFROY (PLOUMILIAU), Y. OULC'HEN (CARHAIX), J.-L. LE MEE (LANNION), Y. ROUGER (CONCARNEAU), J. LHERITIER (SAINT-NAZAIRE), M.-H. MELOU (HUELGOAT), F. LE MOAL (MOUSTERU), M. RANNOU (RENNES), J. GUEGAN (LORIENT), R. LEPROHON (BREST).

- 3 Responsables fédéraux des Affaires Extérieures:

J.-J. MONNIER (TREGOR-GOELLO), B. LE BLAVEC (LOIRE-ATLANTIQUE)  
G. PROVOST (RENNES).

- L. LE DOZE et A. RABALAND pour l'équipe technique de la Commission des Elus.

L'ordre du jour était le suivant:

- 1.- Tour d'horizon de la situation dans les municipalités.
- 2.- Mise en place des réunions fédérales d'élus.
- 3.- Point sur l'A.E.M.B.
- 4.- Réforme des Collectivités Locales

1. Tour d'horizon de la situation dans les municipalités

### 1.1 LARMOR-PLAGE

J. BENOIT indique que la municipalité ne connaît pas de problèmes spécifiques. Notre camarade s'est quelquefois désolidarisée de l'opposition PS-PCF (Rappel: 12 élus de droite contre 9 de gauche) sur des points particuliers.

Mais, en ce qui concerne les grandes options, il vote avec les élus de gauche.

### 1.2 SAINT-HERBLAIN

C. PELLEN indique que la municipalité vient d'être durement éprouvée par le décès d'un adjoint communiste, ce qui ramène le groupe PCF de 9 à 8 élus (contre 19 PS); Cette disparition pose un grave problème car cet adjoint était le chef du groupe PCF et son remplacement ne s'avère pas facile.

Actuellement, la municipalité doit faire face à deux questions importantes:

- la révision du P.O.S.
- le jumelage de la ville avec une ville d'Irlande.

Sur ce dernier point, notre camarade qui participait à la délégation herblinoise en Irlande joue un rôle très important. Grace à son récent séjour de 3 mois dans ce pays et à ses contacts privilégiés avec les élus du Workers Party (SINN FEIN officiel) de WATERFORD, C. PELLEN est apparu comme le véritable artisan du projet de jumelage entre SAINT-HERBLAIN et WATERFORD (voir plus loin la Revue de Presse).

Cependant, depuis son retour en France, la majorité PS cherche à reprendre l'affaire en mains. Pour cela, elle refuse les contacts d'organisation à organisation et fait tout pour déconnecter notre camarade de cette affaire

Ce dernier n'entend évidemment pas se laisser manoeuvrer et il fera très prochainement une demande officielle de subdélégation pour cette question.

1.3 PLOUMILIAU

G. GEFROY rappelle qu'il a été élu sous l'étiquette UDB sans être membre du Parti dont il n'est que sympathisant. Il s'est présenté comme tête de liste sur la liste d'Union de la Gauche. En fait, celle-ci est minoritaire au sein de la municipalité, mais de très peu (8 contre 9)

Malgré sa faible majorité, le Maire CRESVEUR se comporte comme un autocrate dans le pire sens du terme. Maire depuis plus de 20 ans, il a connu un itinéraire politique plus que sinueux puisque MRP à la fin de la guerre, il est devenu mendésiste pour aboutir actuellement au RPR. S'il n'est plus conseiller général, il continue à faire la loi dans sa commune et ce, sans aucun souci de la démocratie et des droits de l'opposition.

Notre camarade donne quelques faits pour bien situer le personnage. Par exemple, il refuse qu'un élu de gauche représente la municipalité à la Caisse des Ecoles, car dans ce cas, la gauche y serait majoritaire, ce qu'il ne peut évidemment pas tolérer.

En matière de vie municipale, les réunions ne donnent lieu à aucune information préalable: l'ordre du jour est des plus succincts et aucun document préparatoire n'est jamais fourni. Sur le point de l'ordre du jour, G. GEFROY demande s'il existe une possibilité pour l'opposition de faire figurer une question à l'ordre du jour car le Maire s'y refuse obstinément. De l'avis général, si la demande est faite suffisamment à l'avance, le Maire ne peut pas s'y opposer.

Notre camarade relate alors une anecdote qui décrit assez bien la situation municipale. Lors d'un Conseil Municipal, le Maire fait voter sur une question importante qui divise la municipalité. Au moment du vote, un conseiller de droite, en retard, entre dans la salle, voit le Maire et ses amis la main levée et s'écrie aussitôt sans savoir de quoi il s'agissait: " Je vote pour".

G. GEFROY indique qu'il fait partie de la Commission des Finances et de la Commission Sports et Culture (mais, cette dernière n'a qu'une existence fictive car elle ne s'est jamais réunie!). Il a refusé de voter le compte administratif. La raison en est la suivante: le projet d'un restaurant scolaire que la majorité de droite a décidé d'implanter à égale distance entre les 2 écoles publique et privée, nécessitant ainsi un long déplacement de tous les élèves. Ceci a bien entendu entraîné le refus par la gauche du budget supplémentaire.

1.4 CARHAIX

Y. OULC'HEN déclare que la répartition du Conseil Municipal vient de changer car un des conseillers socialistes a démissionné du PS. Comme il s'agit du Président de la Commission des Travaux, l'affaire suscite quelques remous.

Notre camarade rappelle qu'en tant qu'adjoint aux Finances, il participe au Bureau Municipal. A ce titre, il prévoit que la prochaine réunion du Conseil Municipal sera probablement houleuse. En effet, deux problèmes épineux se posent à la municipalité carhaisienne.

Tout d'abord, le budget supplémentaire fait apparaître un déficit de clôture de 110.000F. dû en grande partie à des dépenses imprévues. Ceci n'est cependant pas trop grave car les emprunts couvrent le déficit.

Par contre, la Municipalité se heurte à un nouveau problème ROHOU. Après son élection surprise au Conseil Général, ROHOU souhaite se présenter comme le "Sauveur" de CARHAIX face aux difficultés enregistrées par la gauche au Conseil Municipal.

Dans ce but, il a tenté de relancer une affaire de travaux publics qui emploie actuellement 10 personnes. Or, la municipalité a lancé un appel d'offres pour la construction d'un foyer-logement. Le devis était très modeste puisque estimé à 80.000F. Le groupe ROHOU a soumissionné et il s'est avéré être le "moins-disant". Comme il en a parfaitement le droit, le Maire l'a écarté, estimant l'affaire montée par ROHOU comme "peu sérieuse". Devant les protestations de ROHOU, le percepteur a été pressenti pour donner son opinion sur l'affaire, mais il a refusé de se prononcer.

D'autre part, la Commission des Travaux a été seule impliquée dans cette affaire, car, à CARHAIX, l'habitude est que, dans son domaine, la Commission est souveraine et que le Conseil entérine ensuite. Or, pour aggraver un peu plus la situation, il se trouve que le Président de la Commission des Travaux, qui était absent, est tout-à-fait hostile à la décision d'écarter ROHOU et qu'il est décidé à faire un esclandre en Conseil Municipal. Certes, il n'apprécie pas l'individu ROHOU, mais il estime que dans cette affaire, c'est l'emploi des Carhaisiens qui est en jeu et que cela passe avant les questions politiciennes. D'autre part, le groupe PCF, pour défendre la position prise veut faire voter un texte attaquant violemment les manoeuvres de ROHOU.

La section UDB a décidé de dissocier les problèmes. Elle a mandaté son groupe pour:

- voter le marché tel qu'il a été fait par la Commission des Travaux.
- reguser de voter le texte PCF contre ROHOU.

Cette affaire est jugée très sérieuse par la Commission des Elus. Les Conseillers UDB s'accordent à penser qu'elle risque bien de profiter à ROHOU qui n'aura pas de peine à faire valoir que la Municipalité de Gauche "étouffé son entreprise et l'oblige à licencier. L'accent est surtout mis sur les dangers que représente une trop grande délégation de pouvoirs à une Commission.

Y. OULC'HEN indique que par ailleurs, le POS se déroule bien car on y a sagement exclu la zone rurale qui posait problème. Il a été décidé d'étendre la ville vers l'Ouest derrière la rocade. Enfin, notre camarade souligne le succès de l'expérience de l'usine-relais créée par la municipalité (20 emplois dans le secteur de la surgélation -POHER SURGEL-, un entrepôt loué, et un abattoir de lapins en projet). La municipalité envisage de créer d'autres usines-relais.

Un débat a lieu sur cette question. Les élus UDB estiment qu'il s'agit là d'une initiative municipale très intéressante, car créatrice d'emplois. Cependant, ils souhaitent que ces locaux ne soient pas utilisés comme à Carhaix pour servir d'entrepôts. D'autre part, il faut éviter que les industriels ne s'y installent pour une longue période.

1.5 LANNION

J.-L. LE MEE indique que c'est actuellement la préparation du budget 80 qui mobilise la municipalité de LANNION. A l'initiative du PS, une société de services ECOGEST est intervenue dans cette préparation, malgré les réserves de l'UDB. Pour l'instant, on s'interroge sur l'utilité de son action. Par contre, pour la première fois depuis les dernières élections, la répartition entre "les 4 vieilles" a enfin été communiquée par l'Administration.

L'ambiance au sein du Conseil Municipal n'est pas trop mauvaise, bien qu'elle connaisse des hauts et des bas. Notre camarade est maintenant bien accepté par ses partenaires et il peut jouer son rôle d'Adjoint aux Affaires Culturelles.

Il signale qu'après le Congrès de Metz, la sensibilité du groupe PS vire du rocardisme au mitterrandisme, ce qui entraîne que le régionalisme

passé au deuxième plan au profit d'une action pour le "Grand Ouest". Bien entendu, l'UDB n'entend pas rester sans réagir devant cette dérive et J.-L. LE MEE ne perd aucune occasion de mettre l'accent sur les problèmes bretons.

### 1.6 CONCARNEAU

Yves ROUGER déclare que c'est le statu-quo au niveau municipal. A l'heure actuelle, on assiste à un combat très dur entre les adjoints PCF et PS à la suite des cantonales. D'autre part, le seul conseiller agriculteur a été exclu du PCF, ce qui crée pas mal de remous.

Notre camarade ne participe plus guère à la vie municipale depuis le refus de la municipalité de créer une commission extra-municipale sur le problème SOPROMER. Avec le soutien de la section UDB et de quelques autres personnes, il a créé une association économique (type 1901) pour le développement de Concarneau.

Cette association a repris le projet de produire industriellement des huitres et moules farcies surgelées. Elle a obtenu des crédits importants pour ce projet (60.000F du Conseil Régional, 24.000F du Ministère du Travail!) ce qui a permis l'embauche d'un Directeur Commercial au titre de la création d'un emploi d'utilité collective. Ce cadre qui était actuellement au chômage, serait particulièrement compétent dans ce domaine: c'est en effet lui qui aurait lancé le poisson pané surgelé en France. Par ailleurs, l'usine COURTIN qui devait fermer ses portes cet hiver, s'occuperait de la production, ce qui évitera le chômage à de nombreux employés

Par ailleurs, le Conseil Economique et Social - dont Y. ROUGER est membre comme Président de l'URBE -, est actuellement confronté au problème de "Breizh Pesked" (Société PROPEMAB), association animée par GUERMEUR et Cie, qui reçoit chaque année la coquette somme de 1.700.000F pour lancer des produits de qualité jugée peu satisfaisante! Il semble que la Préfecture de Région craigne une enquête de la Cour des Comptes. Aussi appuie-t-elle en sous-main l'action de notre camarade.

Enfin, Y. ROUGER indique qu'il vient de débloquent des crédits pour la création de 3 postes pour la préparation d'un Congrès International des Laboratoires Maritimes.

D'autre part, avec l'URBE, et en accord avec le Parc d'Armorique, trois emplois vont être créés pour le Conservatoire des Races Rustiques Locales.

Le type d'action "très volontariste" développé par notre camarade rencontre un large soutien auprès des membres de la Commission. J.-L. LE MEE approuve totalement cette initiative: "En agissant ainsi, dit-il, l'UDB se démarque des partis de gauche PCF et PS qui parlent beaucoup mais ne font rien". M. RANNOU et J. GUEGAN interviennent dans le même sens.

### 1.7 SAINT NAZAIRE

J. LHERITIER déclare que la situation municipale nazairienne est actuellement marquée par des rivalités entre les différentes tendances du PS, principalement entre le CERES représenté par BATTEUX et le Rocardisme mené par EVIN. Chacun cherche en effet à se placer au mieux pour les prochaines élections.

Cependant, malgré ses dissensions, le PS vient d'adresser une mise en garde au PCF sur son sens de la solidarité de gestion. Enfin, le PSU s'est mis complètement en marge de la municipalité. Ses représentants désetent les Commissions et n'assistent plus qu'au Conseil Municipal.

L'explication de cette situation réside dans le conflit des Centres Sociaux qui est entré dans une phase aigue. Le PS veut liquider l'Office Socio-Culturel actuel pour passer toute la structure "animateurs" et centre technique sous le contrôle de la Fédération Léo Lagrange.

La section UDB est hostile à cette pratique. Elle préconise plutôt une municipalisation des postes et le libre choix entre les Fédérations Nationales. Mais, elle se sent liée par la solidarité de gestion. Au contraire, le PSU appuie totalement les animateurs et boycotte la municipalité. Quant au PCF, curieusement, il appuie le PS dans cette affaire. Notre camarade soupçonne un accord occulte entre ces 2 parties pour se partager les dépouilles de l'Office Socio-Culturel. D'autre part, on ignore la position de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) dans cette affaire. Il semblerait qu'elle maintiendrait sa participation en cas de réorganisation. Notre camarade conclue en estimant que l'UDB a quelque peu été manoeuvré par le PS sur ce problème et qu'il aurait dû avoir une position plus critique.

Au sujet de l'information municipale, l'article de l'UDB censuré par le PS et le PCF a enfin été débloqué après une menace de faire appel à l'opinion publique. Il est paru dans le Bulletin Municipal, mais avec une mise en page que J. LHERITIER juge sabotée (cf, Revue de Presse)

Un plan de 5 ans pour une action culturelle municipale a été mis en place. Notre camarade n'est pas encore en mesure d'en parler mais il semble intéressant. Il voudrait savoir si celui élaboré à Rennes a été jugé positif. M RANNOU lui répond qu'il s'agit surtout de beaucoup de poudre aux yeux, mais qu'en fait, il ne présente pas beaucoup d'intérêt: une place énorme pour la culture bourgeoise, pratiquement aucune pour la culture bretonne.

Sur le plan financier, les derniers rapports font apparaître une augmentation très sérieuse du Budget de l'Aide Sociale ce qui pose de très réels problèmes. D'autre part, les HLM municipaux enregistrent 16% d'impayés avec une très forte augmentation du taux ces derniers mois.

Cette dernière question suscite un débat au sein de la Commission des Elus. R. LEPROHON préconise la solution retenue à BREST; la création et le financement d'une association dite "Relais-Loyers" qui agit bénévolement et qui exerce auprès des familles réputées insolvables une sorte de tutelle sur le plan financier. Moyennant l'extinction ou la réduction des dettes des loyers impayés, les membres de l'association établissent avec les familles concernées un budget permettant le paiement des futurs loyers. Grace à cette action, la municipalité a récupéré 1.250.000F de rentrées supplémentaires. M. RANNOU est très hostile à ce genre de pratique qui ne résoud pas le problème de fond à savoir l'inaptitude de la politique sociale de l'Etat ou des Municipalités face aux situations dramatiques de familles de chômeurs ou d'immigrés qui n'arrivent plus à faire surface. A RENNES, il existe également une Commission qui travaille sur les dettes de loyers. Une Association s'est même constituée entre la Ville, la DASS et les particuliers (syndicats de locataires). Elle a décidé de prévoir des allocations spéciales aux familles les plus démunies. Il est cependant douteux qu'une assistance supplémentaire soit la solution au problème.

J. LHERITIER conclut son intervention en indiquant que la Commission des Finances s'est abstenue sur la question de la répartition des Impôts locaux. Enfin, il n'y aura pratiquement plus d'investissements municipaux dans le budget 80.

A l'initiative de notre camarade, un débat s'engage alors sur les sociétés de service utilisés par les municipalités de gauche en Bretagne et sur leur éventuelle efficacité. R. LEPROHON indique qu'à BREST, si l'UDB a voté contre le principe d'une restructuration des services municipaux par une telle société, elle se félicite pourtant de l'excellent travail de planification à moyen et long terme du budget et du financement municipal effectué par cette société de service. Grace à cela, les Elus disposent d'informations remarquables qui leur permettent une gestion efficace et responsable. Un seul reproche: le langage technocratique utilisé qui rebute la majorité des élus. Notre camarade recommande ce type de services aux autres municipalités.

A SAINT-NAZAIRE un Directeur Administratif vient d'être embauché avec pour mission de restructurer tous les services de la Mairie. Trois sociétés de service travaillent sur la ville:

- URBA-CONSEIL, spécialisé dans l'urbanisme et les problèmes de circulation. Ses résultats sont jugés médiocres.
- GREP, spécialisé dans les problèmes de la petite enfance. Excellent travail auprès des Associations.
- T.E.N. orienté vers l'assistance économique. On manque d'informations à son sujet.

A LANNION, trois sociétés de service sont utilisés par la municipalité:

- ECOGEST (problèmes d'organisation), VVL et GREP

Enfin, des contacts sont pris avec la SEMAEB (SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ECONOMIQUE DE LA BRETAGNE).

L'équipe technique d'AL LIAMM NEWEZ est chargée d'établir une liste des principales sociétés de service municipales avec leurs spécialités et si possible leurs réalisations.

### 1.8 HUELGOAT

M.-H. MELOU déclare qu'il n'y a pas eu de réunion du Conseil Municipal depuis le mois de Mars.

Par contre, la Commission des Travaux s'est réunie plusieurs fois, mais rien n'a transpiré de ces réunions.

Comme on le voit, la municipalité du HUELGOAT n'a toujours pas découvert les mérites de la vie démocratique. Et de ce point de vue, le Maire communiste a pratiquement la même conception du pouvoir personnel que le réactionnaire CRESVEUR à PLOUMILIAU.

La section UDB s'efforce d'informer les habitants du HUELGOAT par l'intermédiaire du bulletin fédéral.

### 1.9 MOUSTERU

F. MOAL indique que comme au HUELGOAT, il n'y a rien à signaler sur le plan municipal.

Certes, il s'est bien tenu une réunion comme chaque trimestre mais sans aucun résultat tangible. Les réunions de la Commission des Travaux se limitent à la visite des talus pour lesquels l'herbe doit être coupée!

Par contre, le Conseil Municipal s'est déclaré favorable au projet de port en eau profonde dans le TREGOR-GOELLO.

### 1.10 RENNES

M. RANNOU commence par intervenir sur le problème des investissements municipaux. La Municipalité de RENNES a mis en oeuvre la création d'un fichier sur les investissements (historique, méthodes, etc...). Elle estime que ce serait intéressant pour les Elus UDB de disposer de ce fichier.

En ce qui concerne les voeux et les motions, notre camarade est très critique avec ce qui constitue, selon elle, le "bla-bla-bla" des partis de gauche français. Il s'agit d'une "grand" messe" dans laquelle on entend toujours les mêmes litanies discordantes entre nos 2 partenaires hexagonaux.

Actuellement, la lutte entre le PS et le PCF se situe sur le plan de l'Emploi. Le PS voudrait mener une politique d'aide aux entreprises en difficulté (par exemple le rachat d'ARIES). Le PCF est contre l'aide municipale et il veut se retourner contre l'Etat. Face à ces 2 positions, les Elus UDB développent le slogan "Pour vivre et travailler en BRETAGNE, il faut décider en BRETAGNE".

A ce propos, Monig RANNOU est intervenue sur le communiqué du Maire au sujet de la question Kurde et de l'implication avec le problème breton.

Actuellement, la Municipalité doit faire face à deux affaires sociales particulièrement graves:

- ARIES (Vêtements Mont Saint-Michel)
- SAPITEX

Vis à vis de ces affaires, le PS et le PCF agissent un peu comme des dames-patronesses ayant chacune "son pauvre". C'est ainsi qu'on voit le Maire entouré des Adjoint PS participer à la manif. pour ARIES tandis que le PCF organise le même jour une autre manifestation pour SAPITEX. A ce propos la Fédération PCF attaque violemment la politique municipale du PS alors que les élus PCF ont une attitude beaucoup plus mesurée. (Cette situation se retrouve dans d'autres municipalités particulièrement à NANTES).

Sur l'affaire SAPITEX, dont la secte "La Méditation Transcendantale" a proposé la reprise aux 3 conditions suivantes:

- Aide de l'Etat
- Aide de la Municipalité
- Obligation pour les employés de "méditer",

M. RANNOU indique que cette affaire gêne beaucoup de monde. Elle même se demande ce qu'il convient de faire car il s'agit de l'emploi de nombreuses ouvrières.

R. LEPROHON intervient alors pour déclarer qu'il ne comprend pas les états d'âme de M. RANNOU. Pour lui, la "Méditation Transcendantale" est une secte financée par la C.I.A. et il convient de s'opposer de la manière la plus absolue à ces visées. Accepter cette reprise serait favoriser la forme la plus basse du colonialisme et de l'aliénation. Mieux vaut, à son avis, quelques dizaines voire centaines de chômeurs supplémentaires que de payer la sauvegarde d'emplois à ce prix. La majorité des membres de la Commission approuve ce point de vue.

M. RANNOU pose ensuite le problème qui va survenir à RENNES: la visite de HUA-KUO-FENG à laquelle doit participer GISCARD. Elles est d'accord pour assister à la réception en l'honneur du Président chinois, mais elle se refuse à accueillir GISCARD dans les mêmes conditions.

La Commission aborde une nouvelle fois la question des manifestations officielles. R. LEPROHON rappelle qu'étant élu, il est nécessaire d'accepter un certain nombre de contraintes: visites, manifestations, réceptions, etc... A son avis, les Elus UDB doivent seulement boycotter les manifestations pour lesquelles le nationalisme français est outrancier. J. LHERITIER et M. RANNOU ne sont pas du tout d'accord avec cette conception. Selon eux, les Elus UDB ne doivent pas cautionner le gouvernement par leur présence à ce genre de réceptions ou manifestations.

L. LE DOZE demande qu'on mette fin à cette discussion en indiquant que cette question a déjà été débattue, que des décisions ont été prises et que si des camarades veulent les ré-examiner, ils peuvent préparer un dossier et des propositions sur le sujet.

### 1.11 LORIENT

J. GUEGAN souligne la dégringolade du fonctionnement de la vie municipale à LORIENT. A son avis, la municipalité lorientaise présente bien des aspects de celle du HUELGOAT et PLOUMILIAU mais cette fois avec une direction socialiste!

En effet, après deux ans de fonctionnement, on en est au même stade que la précédente municipalité au bout de 6 ans!

Pour remédier à cet état de fait, le groupe UDB a demandé et obtenu une réunion des différents groupes de la Municipalité pour préparer une séance spéciale du Conseil sur le fonctionnement du Conseil Municipal.

Notre camarade reconnaît que jusqu'à présent, les Elus UDB n'ont pas été très revendicatifs pour obtenir une représentation décente de l'UDB voire des avantages liés à sa participation, mais il espère faire changer cet état de fait.

Sur le plan culturel, le fonctionnement de l'OLAC (Office Lorientais d'Action Culturelle) laisse à désirer. La principale raison est que la Culture à LORIENT est entre les mains de A. GUILMOT dont la philosophie en la matière tient en cette phrase (de lui!): "La Culture, les travailleurs s'en foutent!". Il est évident qu'avec un tel mot d'ordre, on n'avance pas beaucoup.

Une action est actuellement menée au niveau d'EXPANLOR (Société pour l'Expansion de LORIENT): il s'agit d'utiliser les anciens entrepôts des Ets LE MAOUT pour en faire un local de dépannage artisanal. Il existe en effet un problème crucial à LORIENT c'est que tous les terrains disponibles vont à la construction.

En ce qui concerne le budget 80, on ne dispose pas encore de propositions précises, mais le problème va être de rattraper deux déficits successifs.

### 1.12 BREST

R. LEPROHON indique que la vie municipale est dominée par les problèmes des relations internes à la Gauche. Deux questions se posent en ce moment:

1°) Le PCF a été très ambitieux dans ses objectifs et ses investissements. Cette politique suivie jusque là par le PS et l'UDB a conduit à annuler la capacité d'épargne de la Ville. La conclusion qui s'impose, c'est l'arrêt des investissements si l'on ne veut pas imposer aux Brestoises une augmentation catastrophique des impôts locaux.

2°) Si la situation économique de la Municipalité n'est pas brillante, celle de BREST en général est catastrophique. Or, le poste d'Adjoint aux Affaires Economiques qui était initialement au PS est passé au PCF. Le nouveau titulaire, L. LEROUX, est, selon notre camarade, incompetent, paresseux et beaucoup plus permanent du Comité Central, qu'Adjoint au Maire de Brest. C'est ainsi que des dossiers d'installations d'entreprises ont été négligés, voire sabotés alors que manifestement, les capitalistes n'ont aucune raison de venir s'installer en Bretagne. Il faut donc les y inciter et investir pour cela. Le PS qui ne veut pas perdre les prochaines élections est bien conscient de la gravité de la situation. L'UDB partage cette préoccupation. Aussi les 2 partis sont-ils actuellement d'accord pour mener une action commune destinée à empêcher l'Adjoint PCF de continuer à "catastropher". Pour des raisons évidentes de discrétion, R. LEPROHON souhaite ne pas en dire plus pour l'instant mais il informera la Commission en temps utile.

Un autre sujet de friction entre l'UDB et le PCF réside dans la question de la Présidence de la SOPAB (gestion des Parcs de loisirs, parcmètres, etc...). La décision initiale était une présidence tournante entre les groupes. L'UDB souhaite conserver la Présidence. Le PS qui juge positive l'action de DAUMER n'y voit pas d'inconvénients. Le PCF veut au contraire remplacer l'UDB et demande la tenue d'une réunion pour désigner un nouveau Président. L'UDB n'est pas hostile à cette réunion, mais avec comme ordre du jour l'examen de la "possibilité" d'une rotation de la présidence. A notre avis, ceci n'était en effet qu'une éventualité!

En fait, tout ce remue-ménage est dû à l'acquisition par la Ville du Port de Plaisance privé (cadeau de LOMBARD à la Banque du Canada) pour le prix très raisonnable de 2 Millions de Francs. Le problème qui se pose est celui de la gestion de ce port. Le PS et bien sûr l'UDB sont favorables à la gestion par la SOPAB. Le PCF, lui, est violemment contre et préconise une régie directe. Cela motive sans doute l'attaque en règle qu'il mène actuellement contre nous à BREST.

## 2.- MISE EN PLACE DES REUNIONS INTERFEDERALES D'ELUS

L. LE DOZE rappelle que la précédente Commission des Elus avait décidé le principe de réunions fédérales ou inter-fédérales d'Elus entre chaque réunion nationale. L'équipe technique du poste a proposé dans un récent n° d'AL LIAMM NEWEZ une répartition des Elus en 4 groupes inter-fédéraux:

- 1°) Haute Bretagne (Fédés de RENNES et de Loire-Atlantique)
- 2°) TREGOR-GOELLO
- 3°) Nord-Finistère (Fédés de Brest, Bas-Léon, Pays de Morlaix)
- 4°) Sud-Finistère et Morbihan (Fédés de Cornouaille, Centre-Bretagne et Lorient)

Le Responsable de la Commission des Elus déplore que la plupart des Responsables Fédéraux des A.E. n'assistent pas à la réunion, car, une fois de plus, les Fédérations concernées par cette décision ne pourront donner leur avis.

Après une discussion sur le projet présenté, la Commission décide de l'adopter en lui apportant la modification suivante: rattachement des élus de la Fédé des Pays de Morlaix au Trégor-Goëlle.

Les réunions inter-fédérales d'Elus se feront donc avec la répartition suivante:

- 1°) Haute-Bretagne (Fédés de RENNES et LOIRE-ATLANTIQUE): 6 élus.
- 2°) Nord-Bretagne (Fédés du TREGOR-GOELLO et de MORLAIX): 9 élus.
- 3°) Région de BREST (Fédés de BREST et du BAS-LEON): 8 élus.
- 4°) Sud-Bretagne (Fédés de CORNOUAILLE, Centre-BRETAGNE et LORIENT): 13 élus.

Ces réunions se tiendront à l'initiative des R.A.E. fédéraux. Le Responsable de la Commission des Elus ou un membre de son équipe y participera.

## 3.- POINT SUR L'A.E.M.B.

L. LE DOZE indique que la première phase de création de l'AEMB est maintenant en voie d'achèvement. L'association a maintenant une existence légale, un compte bancaire et un siège social (celui du Parti, il est vrai!) La plupart des municipalités susceptibles de la subventionner ont été contactées, en général, avec un résultat positif et dès à présent on peut estimer que le montant de ces subventions avoisine les 6.000F annuels. On peut donc dire que le premier but de l'Association est atteint.

Reste maintenant la seconde phase de développement de l'AEMB, celle de l'ouverture à l'extérieur de l'UDB. Un certain nombre de contacts ont été pris par les Elus ou les militants avec des Conseillers Municipaux sympathisants ou sensibles aux problèmes bretons et il semble que dans un premier temps, une dizaine de personnes soient déjà intéressées. Il reste donc à concrétiser ces adhésions. Pour cela, le Responsable du poste indique qu'un projet de carte d'adhérent a été réalisé par son équipe. Il fait circuler la maquette du projet. Certaines améliorations y sont apportées.

Puis, la discussion s'engage sur le montant de la cotisation. Certains élus estiment que 50F. est le minimum. D'autres pensent au contraire que dans les campagnes, ce prix sera jugé trop élevé et qu'on limitera les adhésions aux personnes les plus sensibilisées. Un accord est fait sur une double tarification:

- 10F. pour une adhésion simple (simple achat de la carte)
- 50F. pour être "membre bienfaiteur" de l'AEMB.

L'équipe technique est chargée de faire imprimer les cartes et de les expédier aux Elus ou aux Responsables Fédéraux des A.E. Un fichier des adhésions sera tenu grâce au volet détachable de la carte de membre.

#### 4.- REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES

Du fait de l'heure tardive, ce point n'a pu qu'être abordé.

L. LE DOZE rappelle qu'il a fourni une documentation détaillée aux élus intéressés ainsi que des analyses favorables ou critiques sur le projet. Ainsi, il espère que les Conseillers Municipaux auront pu se faire une opinion sur les principaux aspects de cette réforme.

Pour sa part, il estime que si le projet apporte quelques améliorations au fonctionnement des Collectivités Locales particulièrement au niveau des petites communes rurales pour lesquelles il apportera une bouffée d'oxygène avant l'asphyxie totale, il ne s'attaque absolument pas au problème de fond à savoir le manque de ressources des Municipalités. En fait, la réforme constitue surtout "une gestion améliorée de la pénurie des ressources municipales". Quant aux allègements apportés à la tutelle administrative, ils s'avèrent illusoire car limités à des situations très marginales. Pour les décisions importantes, le poids préfectoral restera toujours aussi lourd. Enfin, le gouvernement profite de cette réforme pour se dégager d'un certain nombre de responsabilités en particulier sur le plan social pour les faire supporter financièrement aux Communes. Ceci a des conséquences importantes pour certaines catégories de fonctionnaires. L. LE DOZE indique que B. LE BLAVEC a des informations à fournir à ce sujet

Celui-ci déclare que travaillant à la DASS de Loire-Atlantique et étant responsable CGT il souhaite informer les élus UDB des dangers que cette loi fait peser sur les personnels à statut de fonctionnaire. La loi si elle est votée, risque en effet de faire éclater voire disparaître des secteurs entiers de l'Administration, ceux qui travaillent en étroite liaison avec les municipalités. En effet, on prévoit de proposer à tous ces travailleurs leur "municipalisation", c'est-à-dire la perte de leur statut actuel et des avantages acquis, faute de quoi on les laisserait pourrir dans un bureau sans travail et bien sûr sans avancement. Face à cette menace les syndicats se mobilisent et ont décidé de rencontrer les partis politiques pour leur faire prendre conscience de cet aspect de la loi. Ainsi, en Loire Atlantique, des réunions sont déjà prévues avec le PS, le PCF et bien sûr l'UDB!

Certains élus font alors remarquer que cela pose des problèmes car l'UDB est favorable à la municipalisation et que la défense d'un statut national français risque de ne pas être comprise. B. LE BLAVEC répond que ce qui est en cause, c'est la perte pour les travailleurs concernés d'avantages acquis. La municipalisation n'est pas une bonne chose dans ce domaine car il est nécessaire de sauvegarder une certaine indépendance de ces personnels vis à vis de l'autorité municipale. D'autre part, ce n'est pas non plus l'intérêt des communes de se substituer à l'Etat en prenant en charge les salaires de ces travailleurs.

R. LEPROHON intervient pour indiquer que si l'UDB reconnaît certains aspects positifs à cette loi (ébauche d'un statut de l'élu, meilleures ressources pour les petites communes), elle n'a pas de complexe à avoir vis-à-vis des partis de gauche car elle est la seule en fait à dénoncer le cadre même de cette loi alors que PCF et PS l'acceptent. En effet, il s'agit de réforme de Collectivités Locales et l'UDB refuse les critères hexagonaux en ce domaine. Nous sommes en définitive les seuls à dénoncer le cadre départemental, la tutelle préfectorale et les Régions-bidon telles que les a définies le Gouvernement centralisateur français.

La réunion se termine après la fixation de la date et du lieu de la prochaine Commission

10 EME COMMISSION DES ELUS - DIMANCHE 3 MARS 80 - LORIENT  
( Auberge de Jeunesse du Ter - Route de PLOMEUR )

Retenez dès à présent cette date. Vous pourrez emmener votre famille avec vous. Une animation sera assurée en cas de participation suffisante.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### LORIENT

Notre camarade J. GUEGAN nous apporte un certain nombre d'informations particulièrement révélatrices sur la situation municipale à LORIENT. Le Maire LAGARDE se comporte de plus en plus comme un véritable autocrate. Les décisions sont prises de manière occulte et même les responsables locaux du PS et les Adjointes sont "court-circuités". Bref, l'esprit "Ministère de la Marine", voire "Arsenal" règne à fond dans la Municipalité lorientaise. Cela commence d'ailleurs à indisposer sérieusement les élus et les militants PS qui, paraît-il, se rebellent contre ces méthodes. Le Maire serait même en difficulté dans son propre groupe. Cependant, il reste en place car il dispose de deux atouts-maître dans son jeu:

1°) Une lettre de démission que lui a remise en mains propres une conseillère municipale PS avant de partir pour NICE. LAGARDE se servirait de cette démission pour menacer le PS d'élections complémentaires si on l'obligeait à quitter la Mairie.

2°) L'appui plutôt curieux du groupe PCF qui, en la personne de son chef de file, A. GUILMOT, ne manque pas de lui venir en aide chaque fois qu'il est en difficulté.

Ces jeux municipaux ne seraient pas trop graves s'ils ne couvraient pas parfois des opérations plus que douteuses. La dernière du genre concerne un vaste terrain limitrophe de la commune de LARMOR-PLAGE. La municipalité (à majorité giscardienne) de cette commune souhaitait récupérer ce terrain qu'elle avait vendu quelques années plus tôt à LORIENT. Or, non seulement, le Maire a accepté cette demande - ce qui est déjà étrange, étant donnée l'importance d'un tel terrain pour l'activité économique de LORIENT -, mais en plus à un prix dérisoire (en fait, le même que le prix payé plusieurs années auparavant alors que le prix des terrains a plus que doublé!). Mais le cadeau à une municipalité de droite ne s'arrête pas là car on a appris depuis que la commune de LARMOR destine le terrain au trust capitaliste PLASTIMO qui paiera ainsi une taxe professionnelle très restreinte par rapport à celle qu'il aurait dû verser à la Municipalité lorientaise. BRAVO MR LE MAIRE! Voilà une excellente opération pour les contribuables lorientais!

Du côté PCF, tout ne va pas pour le mieux non plus. En effet A. GUILMOT s'est soudain rappelé qu'il était chargé des Affaires Culturelles. Du coup, il a oublié ce qu'il pensait de la Culture (cf. compte-rendu de la Commission des Elus) pour se passionner pour les propositions d'une troupe de théâtre rennaise venue vendre ses services avec l'appui, semble-t-il du PCF. Certes le plan d'action était très intéressant, mais quand même relativement coûteux pour la Ville car de l'ordre du Million de Francs (nouveaux bien sûr). Lorsque la Commission Culturelle s'est penchée sur cette proposition, J. GUEGAN n'a pas manqué de souligner qu'une fois encore on "mettait tous ses oeufs dans le même panier" (cf. Ecole de Musique) et qu'il serait peut-être plus intéressant de consacrer cette somme à des actions plus diversifiées. Les Elus PS et même certains communistes étaient plutôt d'accord avec cette analyse et le projet patronné par l'Adjoint PCF s'est vu ajourner.

Du coup, A. GUILMOT est furieux et jure qu'on ne l'y reprendra plus à travailler pour le CULTURE!

### LOIRE-ATLANTIQUE

Les Elus UDB de Loire-Atlantique (de nouveau 4 depuis le retour à l'UDB de J.L. JOSSIC) se sont réunis le samedi 1er Décembre à SAINT-HERBLAIN, Faute de place, nous ne pourrions donner le compte-rendu de cette réunion à laquelle AL LIAMM NEWEZ était représentée due dans notre prochain numéro. indiquons seulement les points abordés:

1.- Mise en place des réunions fédérales des élus de Loire-Atlantique, des réunions inter-fédérales de Haute-Bretagne et des réunions consacrées aux problèmes de l'agglomération nantaise.

2.- Tour d'horizon de la situation dans les 4 municipalités (NANTES, SAINT-HERBLAIN, ORVAULT, SAINT-NAZAIRE).

3.- Exposé d'A. COLLEU sur l'étude qu'il a consacrée à l'évolution du budget culturel (de fonctionnement) de la municipalité nantaise (on trouvera ce texte à la fin de ce n°). PAR ailleurs, A. COLLEU a apporté des explications à son texte "L'UDB et la Culture", texte dans lequel il propose une politique culturelle pour le Parti très audacieuse mais néanmoins intéressante. A l'issue de son expose, notre camarade propose un certain nombre d'actions en matière culturelle aux élus de la Fédération.

4.- Exposé de J. LHERITIER sur la situation (catastrophique!) du Port Autonome de NANTES-SAINTE-NAZAIRE. Débat sur les orientations que l'UDB pourrait prendre dans ce domaine. Décisions de consacrer un dossier du Peuple Breton à cette question et d'en faire le sujet pilote du N° 1 du Bulletin Fédéral externe.

5.- Intervention de J.L. JOSSIC sur les problèmes de transports et d'urbanisme de l'agglomération nantaise. Après un débat sur cette question il est décidé de rassembler des informations aussi précises que possible sur la situation existante et de consacrer une réunion des élus de l'agglomération nantaise à ce problème

6.- Rédaction d'un communiqué relatant les tenues de la réunion et les principaux sujets abordés et dénonçant par ailleurs l'attitude du Maire PS de NANTES qui dans un récent communiqué réclamait en sa qualité de Député-Maire un renforcement des moyens de FR3-Pays de Loire (pour diffuser les résultats sportifs) alors que la Municipalité nantaise n'a pas encore pu se prononcer sur le voeu de rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne!

#### CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Si le pouvoir giscardien se refuse toujours à reconnaître aux Conseils Régionaux la qualité de "Collectivité Locale", nous à l'UDB, nous pensons qu'ils devraient l'être à part entière, même si leur statut octroyé et antidémocratique actuel n'en fait qu'une caricature de ce nous réclamons.

Aussi, AL LIAMM NEWEZ estime qu'il est important que les élus municipaux UDB soient informés de l'action de notre représentant dans ce Conseil. Voici donc un rapport que R. LEPROHON a présenté à une Commission du Conseil Régional.

#### " ELEMENTS DE REFLEXION EN VUE DE LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE D'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL DE BRETAGNE DANS L'EQUIPEMENT DES PORTS DE PECHE

Depuis 1975, la pêche française en général, bretonne en particulier, connaît une période de crise. Le contexte général se caractérise par un appauvrissement général des ressources de la pêche maritime; par le changement du droit de la mer du fait de la création de la zone des 200 milles; de l'intervention de la C.E.E. dans la gestion des pêches européennes; par une organisation malthusienne du marché; par l'inflation des coûts de production (carburant, déchargement, matériel, etc..)

La Bretagne qui fournit 47% du tonnage national (1977) et 50% de la valeur des produits connaît de grandes difficultés en aval de la production, ce qui entraîne une baisse du nombre des emplois offerts et une désaffection des jeunes à l'égard de la profession.

Il paraît nécessaire que l'E.P.R. dispose d'une politique d'intervention pour les 5 années à venir en ce qui concerne les ports bretons. On peut rappeler qu'en ce qui concerne les investissements portuaires, les concessionnaires contribuent souvent majoritairement pour le financement des infrastructures. Dans le cas des superstructures, l'Etat, propriétaire, ne paie rien et dans les faits ce sont les usagers des ports qui financent 100% des investissements. On peut considérer qu'aucune profession n'accepte des prélèvements aussi élevés sur son chiffre d'affaires pour financer les ouvrages publics de transit des productions.

Le rapport de M. le Préfet de Région propose pour les 5 ans à venir une politique d'intervention de l'E.P.R., privilégiant le domaine des superstructures et ayant comme objectif d'adapter et de conforter l'outil portuaire existant, en diminuant l'effort global consenti par les professionnels.

L'effort financier annuel de la Région Bretagne en faveur de l'équipement des ports de pêche s'élèvera en francs constants 1979 à 3,4 millions de francs par an de 1980 à 1984.

Les critères de priorité pourront être ceux du rapport du Préfet de Région:

Infrastructures:

1.- Adaptation des infrastructures existantes ou création d'infrastructures d'importance limitée indispensables à l'équipement de superstructures définies comme prioritaires;

2.- Adaptation des infrastructures existantes nécessitées par une transformation de la flotille;

3.- Dynamisme et volonté d'entente des professionnels se traduisent par des structures d'association;

4.- tranches complémentaires d'aménagement des ports spécialisés.

5.- Petits ouvrages d'accueil de la pêche côtière.

Superstructures:

1.- Equipements nécessités par une transformation de la flotille.

2.- Equipements dont le bilan d'exploitation fait apparaître des avantages directs ou indirects;

3.- Superstructures qui se situent dans un programme global de modernisation de l'outil portuaire; programme dont la crédibilité est assurée par une meilleure gestion des ressources et des efforts de prospection pour l'écoulement de la production;

4.- Equipement des petits ports de pêche de caractère rustique et polyvalents.

Les taux maxima seront de 5% pour les infrastructures de catégorie 1 (LORIENT et CONCARNEAU), de 10% pour les infrastructures de catégorie 2 (les autres ports bretons), de 20% pour les superstructures.

Ces taux sont subordonnés: à la participation du département et l'aide de l'E.P.R. ne pourra dépasser celle-ci; au plafonnement total des aides publiques à 70% du montant prévisionnel de l'opération; à l'intérêt régional de l'opération; à l'assurance de recettes futures satisfaisantes (redevances d'équipement).

Par ailleurs l'EPR exclut son intervention en faveur des grosses réparations des ouvrages existants.

RAPPELS UTILES

La Trésorerie Nationale nous prie d'insérer le rappel suivant:

IL EST RAPPELE QUE TOUS LES ELUS UDB BENEFICIANTE DE SUBDELEGATIONS OU ALLOCATIONS MUNICIPALES DIVERSES DOIVENT VERSER 20 % DES SOMMES RECUES AU PARTI. PRIERE DONC DE SE CONFORMER A CETTE DECISION.

POUR TOUTES PRECISIONS OU REGULARISATIONS, CONTACTER LE TRESORIER NATIONAL:

PIERRE FOUREL

24, RUE ERWAN MAREC

29200 - BREST

TEL:02.45.39 (98)

Précisons que les contrevenants (de bonne foi!) ne seront pas sanctionnés et qu'un plan de remboursement à l'amiable pourra être établi.

D'autre part, AL LIAMM NEWEZ souhaite que la TN fasse preuve de plus de promptitude pour rembourser les Elus qui ont fait verser directement leurs subdélégations dans les Caisses du Parti.

PROCHAINE COMMISSION DES ELUS + PROCHAINE COMMISSION DES ELUS + PROCHAINE

AVEZ VOUS BIEN NOTE QUE LA PROCHAINE COMMISSION DES ELUS SE TENAIT A LORIENT

LE DIMANCHE 3 MARS 1980

AUBERGE DE JEUNESSE DU TER (ROUTE DE PLOMEUR )

EMMENEZ FEMME ET ENFANTS. LE CADRE EST AGREABLE ET UNE ANIMATION SERA ORGANISEE POUR EUX.

REVUE DE PRESSE

Vous trouverez dans les pages suivantes une Revue de Presse consacrée à des actions ou interventions marquantes de nos Elus. Du fait de l'amélioration de nos moyens techniques, mais aussi de la "perte" de 2 membres particulièrement actifs de notre équipe, G. DELAUNAY et Geneviève BICHON, partis pour SAINT BRIEUC, - qu'ils trouvent ici les remerciements chaleureux d'AL LIAMM NEWEZ pour leur collaboration exemplaire-, ces textes n'ont pu être retapés et ils vous seront donc présentés dans leur forme brute grâce à "notre" stencileuse électronique. Si la lecture en est moins facile, l'aspect sera plus réaliste.

Les articles de cette revue sont consacrés:

1°) Au projet de jumelage entre ST-HERBLAIN et WATERFORD. Cet article, bien que réservé aux "anglophones" ne manque pas d'intérêt car il fait la part belle à notre camarade C. PELLE, ce que le PS herblinois n'a, semble-t-il, pas digéré!

2°) A une Tribune Libre du bulletin municipal "LE NAZAIRIEN" dans lequel l'UDB locale expose ses griefs et ses revendications en matière de Culture. Cet article a longtemps été "censuré" par les groupes PS et PCF. Finalement, après menace d'un esclandre de J. LHERITIER, la majorité a décidé de le passer, mais, comme le précise notre camarade, en en sabotant la présentation

3°) A un article d'OUEST-FRANCE sur la création de l'association LANNUON O VEVAN dont J.L. LE MEE est le Président. Bravo à notre camarade et aux militants de LANNION pour leur action et la couverture qu'en a faite la Presse locale.

4°) A un article d'OUEST-FRANCE sur l'opération de réhabilitation<sup>17</sup> du quartier de Kerinou à BREST, article qui réserve une belle place à l'action de Yann DAUMER dans ce domaine. Souhaitons que notre camarade nous apporte de plus amples informations sur ces questions de réhabilitation des quartiers anciens pour un prochain numéro d'AL LIAMM NEWEZ. Cela intéresserait en effet la plupart des élus UDB des grandes villes.

5°) Et, enfin, à un article de Yann DAUMER lui-même, dans le bulletin municipal "BREST-ESPOIR", où notre camarade épingle avec humour les contradictions hypocrites d'EDF qui refuse de comptabiliser l'énergie produite en Loire-Atlantique dans l'énergie électrique produite par la Bretagne quand elle veut imposer la centrale nucléaire de PLOGOFF, mais qui n'hésite pas à parler de l'"énergie bretonne" de Cordemais (44) quand elle refuse le projet de centrale thermique de BREST;

#### ANALYSE D'UN BUDGET CULTUREL MUNICIPAL: POURQUOI ET COMMENT?

A la fin de ce n° d'AL LIAMM NEWEZ (après la Revue de Presse), vous trouverez un dossier dû à notre camarade A. COLLEU que son travail d'animateur à la Direction départementale (44) de Jeunesse et Sports rend particulièrement compétent en matière de questions culturelles et de leurs implications sur le plan municipal. Ce dossier est consacré à l'analyse du budget culturel de fonctionnement de la Ville de NANTES.

Mais, dans cette étude, notre camarade ne se limite pas à une simple compilation de chiffres. Dans une première partie intitulée: "Synthèse de l'analyse des comptes culturels", il explique l'intérêt de son travail et les bénéfices qu'on peut en retirer. C'est pourquoi, il propose que les élus UDB des grandes villes bretonnes se livrent à la même étude ou s'ils n'ont pas le temps, lui envoient les comptes administratifs 77, 78 et si possible le budget primitif 79 pour qu'il puisse faire la même analyse avec ces données.

AL LIAMM NEWEZ souhaite vivement que l'appel bénévole de notre camarade soit entendu pour que le Parti puisse bénéficier d'informations centralisées en matière de politique culturelle municipale. En voyez donc chiffres ou documents demandés à l'adresse suivante:

L. LE DOZE

2, Allée des Pinsons

44100 NANTES

# BRETONS HERE ON TWINNING MISSION

Four members of the Town Council of Saint-Herblain in Brittany are in Waterford this week familiarising themselves with the social, industrial and educational aspects of this city.

Reason for their visit - they arrived on Monday and depart to-morrow (Saturday) - is their Council's keen interest in being twinned with Waterford.

It was through contact with Sinn Fein The Workers' Party that their interest developed and all 31 members of the Saint-Herblain Town Council are unanimous in their wish to be twinned with Waterford. That is in preference to Wexford or Clonmel, with whom they have also been in touch.

The spokesman for the four-man delegation explained the reason for this at a press conference at the Sinn Fein The Workers' Party headquarters yesterday evening.

Christian Pellen, the only Democratic Breton Unionist on the Saint-Herblain Council, said Waterford's size and population was closest to that of his town which has a population of 43,000. Obviously too the Sinn Fein The Workers' Party connection has something to do with their choice of Waterford, the local City Council having two members of the party among its numbers while Sinn Fein The Workers' Party is unrepresented on the Clonmel and Wexford Councils.

The Saint-Herblain Council comprises, incidentally, 19 Socialist members, including the Mayor; 9 Communists and 2 Radicals, as well as M. Pellen.

M. Pellen pointed out that already Galway and Limerick were twinned with Breton towns while Sligo was on the point of being linked with another one.

He said too that an obvious factor in favour of the Irish-Brittany connection was their common Celtic heritage. In addition there is the favourable fact of their close geographical proximity to each other.

The delegation has met the Mayor and the Procedures Committee of Waterford Corporation and invited them to Saint-Herblain to see for themselves the set-up there.

Saint-Herblain is situated on the River Loire about fifty kilometres from the Atlantic Ocean and next to the City of Nantes.

The Procedures Committee of the Corporation were due to consider the Breton town's twinning application at a recent meeting. They were also to discuss a similar application from the township of Roseville in the United States.

Dans le cadre de la Tribune libre, la possibilité est offerte à toute personne, associations, groupes politiques, etc., de s'exprimer sur le sujet de son choix.

Aujourd'hui Le Nazairien ouvre ses colonnes à l'Union Démocratique Bretonne représentée au Conseil Municipal par M. Jacques L'Héritier. Il est rappelé que cette tribune ne saurait en aucun cas engager l'Administration Municipale, mais seulement la responsabilité de son ou de ses auteurs.

## U.D.B. : culture, liberté, vérité

« Qui n'a pas découvert un jour que certaines histoires écrites dans nos livres d'écoles étaient erronées, légendées, et même mensongères ? »

« La liberté, n'est-ce pas aussi de respecter et d'enseigner la culture du peuple breton, basque ?... »

Extrait de la Charte Culturelle Bretonne sur l'enseignement de la langue et de la culture Bretonnes.

Le « Gouvernement », considérant que la langue et la culture Bretonnes expriment un aspect de la personnalité « profonde » de la Bretagne, convient qu'il importe d'en reconnaître la valeur et la dignité. Cette Charte constitue la part de l'Etat, des Conseils Généraux des cinq départements Bretons, un acte de reconnaissance de la personnalité « culturelle » (seulement ?) de la Bretagne...

A la lecture de cette min. Charte, largement en retrait sur les propositions du Front Progressiste Breton (U.D.B. - P.S. - P.S.U. - A.F.) en retrait sur les promesses électorales faites au « Cirque » de Floernel par Giscard, il faut quand même que les services de l'enseignement, des maîtres au ministre de l'Education Nationale, appliquent au minimum les textes.

Aussi faut-il que la rentrée 1979 soit assurée pour :

— l'enseignement de la culture bretonne dans l'une des deux langues

— l'enseignement de la langue bretonne à ceux qui le souhaitent

— la formation des enseignants.

Cette Charte est incomplète dans beaucoup de domaines

— Elle ne s'applique pas à l'enseignement du breton dans le cycle pré-élémentaire (maternelle).

— il n'y a aucun plan d'ensemble concernant les programmes et leur liaison d'un cycle à l'autre

Parmi les autres aspects de la Charte on relève les thèmes suivants :

— Information, Presse, Radio, Télé ;

— La création populaire ;

qui feront l'objet d'autres articles dans le « Nazairien »

Aussi nous demandons que toutes les mesures soient prises pour informer la population (parents, enfants, enseignants...). En attendant cette mise en place, les personnes qui souhaiteraient obtenir d'autres informations peuvent retourner l'encadré ci-dessous

Les personnes désireuses de rencontrer le Conseiller Municipal U.D.B. sur le problème de l'enseignement de la culture et de la langue Bretonnes peuvent prendre contact avec M. Jacques L'Héritier, Hôtel de Ville 44606 Saint-Nazaire Cedex

## DETOURNEMENT DE FONDS

L'Etat, par décision du Préfet de la région bretonne et malgré l'opposition du Conseil Culturel de Bretagne détourne des fonds de la Charte Culturelle Bretonne.

En effet, il a été décidé de piocher à 5 du budget 1979 de la Charte pour la construction de maisons de la Culture à Vitré et Fougères, alors que ces constructions devraient être financées par le budget du ministre des affaires culturelles.

La preuve est faite que le détournement de fonds continue au bénéfice de l'Etat. On donne d'un côté ?... On retire de l'autre et l'Etat ne tient pas ses promesses.

## DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME : Y REFLECHIR

Voici des extraits du texte adopté le 10 décembre 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

**Article premier :**  
Tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité

**Article 2 :**  
Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente déclaration, sans distinction aucune notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation

# Naissance d'une nouvelle association « LANNION O VEVAN »

## Le docteur LE MÉE, président de l'Office d'action culturelle

Cela manquait à Lannion. Certes, il y a d'immenses possibilités de distractions, de culture, mais

les dix autres mois de l'année, le côté culturel, face à une multitude de loisirs, est quelque peu délaissé. C'est à partir de cette constatation que le Dr Le Mée, adjoint au maire, très attaché à la culture bretonne et surtout à son évolution, avait suscité une réunion vendredi soir pour tenter de lancer un office d'action culturelle baptisé « Lannion o vevan » (à traduire par « Lannion la vie »).

Son idée a reçu un large écho dans une assistance manifestement séduite par le projet. Il y avait de nombreuses associations représentées: le groupe Rencontres, le comité des commerçants, Trégor-Accueil, le Centre culturel breton, Strollad benvegou treguer, le syndicat d'initiative, le comité des fêtes, l'Auberge de jeunesse, le Centre Saint-Elvet, l'Office des personnes âgées, les Amis de l'Orgue, l'ARSSAT, le club philatélique et sans doute d'autres associations qui nous excuserons de les avoir

oubliées. Il y avait là également des gens venus à titre individuel.

Cette nouvelle Association n'est pas restrictive, et tout groupe, association ou individu, qui veut apporter son concours sera le bienvenu. « On cherche des collaborateurs et surtout des bonnes idées ».

Un conseil d'administration a été désigné, comprenant seize membres, dont quatre conseillers municipaux qui ont élu leur bureau. Président, Dr Le Mée; vice-président M. Loniou; trésorier adjoint, M. Jicque; secrétaire, Mme Talafel; secrétaire adjointe, Mme Le-feuvre.

Dans ce conseil d'administration, toutes les associations présentes sont représentées.

### DEMONTRER LA VOLONTE D'UNE REGION BILINGUE

Ces associations garderont bien sûr leur autonomie, mais le but est de leur fournir un support tech-

nique avec le remarquable foyer socio-culturel Savidan, et de leur permettre de contribuer à l'animation culturelle de Lannion et des environs. Et cela hors saison.

« A travers cet office, dit le Dr Le Mée, il conviendrait de faire un amalgame entre les Lannionnais de pure souche et les gens de l'extérieur ». Pour cela, l'office ne pourra pas se contenter de manifestations salées Savidan et devra aller en direction de la population, « et plus spécialement vers trois groupes, précise le Dr Le Mée, les scolaires, le monde de l'usine et le monde rural ».

La municipalité voit bien sûr d'un bon œil cette création nouvelle à laquelle il lui faudra apporter un soutien financier, du moins pendant une période de rodage.

Pour le Dr Le Mée, « il s'agit de démontrer la volonté d'une région bilingue. La culture bretonne doit s'adapter mais les gens de l'extérieur doivent aussi faire un effort pour comprendre ».



Le Dr Le Mée

*Adrien*

# Une opération de réhabilitation immobilière pour redonner vie au quartier de Kérinou

Cela fait déjà plusieurs mois qu'est levée la principale hypothèse pesant sur l'avenir du quartier de Kérinou. Ses 4 000 habitants savent que l'abandon du projet de Pénétrante Nord, le cœur de la ville, signifie que leur maison ne sera pas rasée.

Mais cette levée arrive tard et une grande partie du mal est fait pendant des années, dans l'attente de cette destruction programmée, les propriétaires n'ont rien fait pour entretenir un patrimoine qui de plus, est en moyenne le plus vieux que l'on puisse trouver à Brest.

Résultat le quartier a mal vieilli. Et une intervention chirurgicale s'impose. Après avoir lancé l'opération de réhabilitation immobilière dans les quartiers Saint-Martin, Saint-Michel-Sauvageur qui actuellement suit son cours, la municipalité s'est penchée sur le dossier de Kérinou.

Et mercredi dernier le conseil municipal a pris deux délibérations concernant la réhabilitation d'un large périmètre, entre la place Albert 1<sup>er</sup> et le boulevard de l'Europe. C'est ainsi qu'une convention pour l'étude et une pré-

convention pour la réalisation immédiate de travaux dans 60 logements vont être passées entre la ville de Brest, l'Etat et l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.).

## Sauvegarder le tissu urbain

On serait dans un premier temps tenté de dire que la vetusté de l'ensemble ne mériterait qu'une réponse : le bulldozer. Ce serait aller bien vite en besogne. Si effectivement des immeubles menacent ruine, la proportion de ceux qui peuvent bénéficier d'un sauvetage est très importante. D'autre part Kérinou dispose de nombreux atouts que nous exposons ci-dessous.

M. Daumer, adjoint au maire chargé de l'urbanisme est très attaché à la sauvegarde du tissu urbain de Kérinou. Voici comment il situe ce programme dans le cadre des activités de sa délégation.

« A Brest, constate-t-il, la proportion des appartements vacants ne cesse de croître. On en comptait 2,2% en 1968, le double en 1975. Kérinou qui rassemble 2,5 %

de la population brestoise compte, avec 200 logements vides, près de 5 % du total des vacances. Soit le double de la moyenne brestoise.

« On voit donc que l'équilibre urbain passe par une restructuration du quartier. Ce projet se présente avec d'autant plus d'opportunité que la crise de l'énergie et les difficultés de transports créent une forte tendance au retour à l'habitat urbain, même dans la population jeune ».

D'autre part le docteur Daumer estime que la conservation de ce vieux quartier contribue au sauvetage du patrimoine architectural du Brest d'avant-guerre.

## 60 puis 300 logements

La première tranche des travaux va porter sur 60 logements soit 20 % de la réhabilitation totale (300 logements) étudiée par l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Brest (A.U.C.U.B.).

Sur ces 60 logements, 10 seront des appartements occupés par leur propriétaire, 20 seront en location et 30 deviendront des logements H.L.M.

A chaque type de logement appartient un régime juridique particulier et une aide différenciée.

## Des primes

Ainsi le propriétaire occupant bénéficiera de prêts bonifiés pour faire les travaux et l'A.N.A.H. lui versera une prime de 10 000 F.

Le propriétaire bailleur aura lui aussi la possibilité d'emprunter à un taux intéressant. Il recevra en outre une prime substantielle de 50 000 F. En échange il devra signer un engagement sur le prix de ses loyers : ceux-ci seront conventionnés. Le propriétaire devra donc s'en tenir aux augmentations permises par la loi.

Enfin dans le cas des logements de type H.L.M., les immeubles (obligatoirement par immeubles entiers, les H.L.M. ignorant la copropriété) sont achetés par la ville de Brest grâce à des prêts locatifs aidés, les H.L.M. s'occupant des travaux puis de la gestion. Il va sans dire que toutes ces opérations sont suivies de près par les agents de l'A.N.A.H. qui contrôlent si les logements sont mis aux normes réglementaires d'habitabilité.

Ces remarques sont d'ordre gé-

néral. Que va-t-il se passer particulièrement à Kérinou ? Il faut d'abord voir le quartier tel qu'il est : un quartier où la population est en moyenne plus âgée que dans l'ensemble de la ville, où si l'on enlève des 4 000 habitants, les 800 vivants dans le grand ensemble neuf Trianon, on s'aperçoit du sous-peuplement. C'est aussi un quartier d'immigrés : 300 personnes, un quartier où la population active n'atteint que 60 % : retraités et chômeurs y sont légion.

## Beaucoup d'espaces libres

Cependant le quartier ne manque pas d'atouts : il dispose surtout d'espace. Quand on y circule

## La marche des opérations

La mairie travaille dans cette affaire en liaison avec le comité de quartier de Kérinou. L'opération sur le terrain est menée conjointement par l'A.R.I.M.-Bretagne qui en est l'agent d'étude et par la S.E.M.A.E.B. qui est l'agent-opérateur.

A la mairie, une commission de réhabilitation présidée par M. Daumer se réunit chaque mardi pour examiner entre autre chose les déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.).

« Il est important, dit M. Daumer, que les propriétaires qui désirent vendre se fassent connaître rapidement ».

La première tranche est prévue pour durer un an, et les 300 logements dans trois ans.

en voiture, on ne voit que la double barrière de vieux immeubles qui longe les rues. Mais dès qu'on emprunte une des petites venelles qui y débouchent, on découvre des vastes terrains non construits. Certains ont servi à faire des jardins publics, d'autres vont le devenir comme l'emplacement des rampes de l'ancienne brasserie de Kérinou.

## TROP D'ENERGIE(S) en BRETAGNE ?

Nos lecteurs se rappelleront peut-être que le premier vœu émis par la nouvelle Municipalité de BREST (Conseil Municipal, mai 1977) fut de réclamer la réintégration à la région administrative Bretagne (4 départements) (1) de la Loire-Atlantique (encore intégrée à la nébuleuse des Pays de Loire).

Ce vœu prémonitoire de la majorité de notre Conseil fit sourire certains. Sentimentalisme breton, disaient les uns ; Archaïsme provincial critiquaient les autres. Nous disions alors tranquillement : exiger que la Bretagne retrouve son unité historique est une nécessité politique (2).

Le débat engagé sur la question de l'Énergie vient éclairer, lui parmi d'autres, cette réalité fondamentale pour nous, Bretons.

En effet, lorsque les responsables E.D.F. avancent, pour construire la centrale nucléaire de PLOGOFF, que la Bretagne a un déficit énergétique important, de quoi parlent-ils ? Du fait que dans la « Bretagne administrative » à 4 départements, on consomme plus d'énergie qu'on en produit. Cela, personne ne peut le nier. Que l'on cherche à combler ce déficit par la mise en service de 4 turbines à gaz (3) et d'une centrale thermique au charbon (BREST a posé sa candidature), tout cela répond bien au besoin exprimé.

En apparence du moins...

La Bretagne historique, réalité humaine, économique et politique, nous apporte d'autres données. Tout d'abord les chiffres nous prouvent qu'elle est excédentaire en énergie (4). Mieux, les 5 départements bretons exportent cet excédent vers... le Bassin Parisien !!!

Mais quel n'est pas notre étonnement d'entendre les responsables d'E.D.F., qui semblent avoir une préférence pour une centrale thermique à CORDEMAIS (en Loire-Atlantique) plutôt que pour BREST. Que disent-ils ? Que l'énergie produite à CORDEMAIS sera « une énergie bretonne ». Ce que nous disons également.

Mais cessez les hypocrisies : pour justifier l'implantation de la centrale nucléaire de PLOGOFF, vous nous citez la Bretagne mutilée à 4 départements, déficitaire en énergie. Pour justifier CORDEMAIS plutôt que BREST, nous nous dites : « La Loire-Atlantique est Bretonne » et vous vous référez à la Bretagne historique, celle des 5 départements.

Alors, parlons clair. Nous voulons la Bretagne Intégrale, car la Loire-Atlantique est bretonne. En amputant cette dernière, c'est notre poumon industriel, c'est notre pouvoir énergétique qu'on nous enlève. La Bretagne a un besoin VITAL de la Loire-Atlantique, si elle veut se développer.

Ceux qui veulent la mort lente de notre pays, MM. BARRE et GISCARD d'ESTAING, soutenus localement par leurs béni-oui-cui, en décapitant la Bretagne, ont voulu la rendre exsangue.

Ainsi vidée d'un grand potentiel industriel et énergétique, regroupé en Loire-Atlantique, la Bretagne se vide, c'est un pays de chômeurs. La population vieillit, les jeunes s'en vont à PARIS ou dans l'Est. Leur plan diabolique est simple : « cette Bretagne ainsi affaiblie pourra approvisionner sans danger pour elles, les grandes régions « économiques françaises » pensent et disent ces messieurs, sans vergogne.

Hier, les généraux français, en mal de chair à canon, désignaient la Bretagne du label « le réduit militaire breton ».

Aujourd'hui, les technocrates et les politiciens réactionnaires de BRUXELLES et de PARIS nous surnomment « le réservoir de main-d'œuvre de l'Europe ».

Pour y installer leurs centrales nucléaires et de nouveaux LARZAC militaires, ils rêvent pour demain du « désert breton ».

Chaque jour, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer, enfin, le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne. Chaque jour aussi, on voit de nombreux Bretons se dire que l'énergie produite en Bretagne doit, en priorité, servir à la Bretagne pour son développement, aux Bretons pour leurs besoins.

Ne laissons pas faire les artisans de la mort lente. M. MARCELLIN, tant pis pour vous : il n'y aura pas de désert breton.

Yann DAUMER,  
Maire-Adjoint de BREST.

- (1) La Bretagne « administrative » regroupe : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ile-et-Vilaine.
- (2) La Capitale Historique de la Bretagne est NANTES et non RENNES. L'enseignement traditionnel et certains medias, mal informés, le laissent entendre.
- (3) Deux sont en cours de réalisation à ce jour : l'une à BRENNILIS, l'autre à DIRINON.
- (4) En 1978, les 5 départements bretons ont produit 9 920 Kwh et n'en ont consommé que 8 623 !

octobre 1979  
DRESI - ESPAIR  
(info. municipalités)

SYNTHESE de ... "L'ANALYSE DES COMPTES CULTURELS,  
un instrument pour l'élaboration et la conduite  
de la politique culturelle des communes."  
J.Verpraet, Cahiers de l'I.N.E.P. 1977  
(directeur de l'Office Socio-Culturel Rennais)

J.Verpraet est auteur d'un livre renommé ,l'ACTION CULTURELLE  
ET LE BUDGET MUNICIPAL.(ed Ouvrières). Ses convictions résultent  
d'une longue pratique professionnelle, et de la conviction logique  
que "l'efficacité d'une action culturelle communale suppose qu'élus  
et animateurs se retrouvent autant sur le terrain essentiel des  
moyens que sur celui des objectifs et des finalités, les uns et les  
autres ne pouvant jamais être séparés " pour définir une politique  
culturelle qui se tienne:

une approche de l'art -

favorisant ensemble émotion et expression

ne délaissant aucune fonction: éveil

initiation

formation

création

diffusion

conservation

une entreprise de désaliénation -

par une meilleure maîtrise

du corps

de l'objet

du décor

du cadre de vie

de l'usage de la nature

une fonction d'intégration -

aux communautés : famille , travail , cité , (région)...

Or, si l'analyse des comptes, et donc des moyens, n'apporte pas  
en elle-même une réponse, elle est LE POINT DE DEPART:

1) CONNAISSANCE, EVALUATION du Passé, du présent, du mouvement.

Inventorier, classer, regrouper, démarquer, comparer permet de  
faire apparaître la POLITIQUE DE FAIT pour tel ou tel secteur,  
(le théâtre, l'audiovisuel, l'éducation permanente...).

- "A quelle logique, à quelle volonté, à quel dire tout ce qui se  
fait correspond-il ? "

- "En quoi l'intervention communale conditionne-t-elle posi-  
-vement ou négativement () le développement des autres agents  
culturels ? "

- "Quel est l'effet d'entraînement des dépenses culturelles  
communales sur l'économie locale ? "

Seule l'intelligence des situations chiffrées permet de  
travailler ces questions dans le présent avant de poser leurs  
orientations dans les choix et les priorités d'un plan.

## 2) DECOUVRIR LES MARGES DU POSSIBLE.

Etablir le % de la dette culturelle dans la dette globale, relier les dépenses culturelles globales au chiffre de la population, (dépense par habitant), le résultat dérivé d'une relation au nombre de bénéficiaires... autant d'indications qui permettent d'attirer le "service" par la relation fiscale et le niveau de remboursement, égaré à ces budgets annuels, atteint par tel ou tel bénéficiaire d'un service culturel. (comparer le service culturel à M. X, la centre ville, dont les impôts sont XY et les lieux fréquentés Y et Z, à celui de M. Y, une banlieue).

Evaluer les charges "mortes", liées à des bâtiments, aux effets des investissements, pour mettre en valeur les variables réelles.

## 3) RECHERCHER LES BASES D'UNE NOUVELLE COHERENCE.

Le passé pèse sur toute équipe novatrice: on ferme rarement des équipements, même s'ils furent des équipements dits de prestige... Comment donc modifier l'acquis de façon progressive, cohérente, continue? La méthodologie d'un débat budgétaire qui partirait de grandes masses, de ratios, de synthèses par fonctions ou par secteurs gagnerait en efficacité. Qu'il s'agisse d'aménagements de lieux, de créations de postes, d'acquisition de matériel, de formation, de subventions, un plan-programme peut constituer un point de mise dans les rapports entre instances politiques locales, administrations, services et associations.

## 4) POINT DE DEPART DE RELATIONS TRANSFORMEES.

Le partage, la présentation, la correction en commun, l'utilisation d'une référence chiffrée identique favorise les comparaisons, démystifie le débat en le prologuant jusqu'à la base... c'est un instrument pédagogique pour l'information.

C'est par là même un facilitateur de débats, en faisant prendre aux partenaires la mesure de leur place dans le tout de leur secteur, le poids des décisions passées et de leurs conséquences.

C'est enfin le point de départ de relations transformées: la possibilité d'un apport réel des associations à la cité, d'une meilleure répartition des tâches permettrait des régimes de conventions voire de co-gestion modifiant profondément les sentiments de dépendance psychologique.

.....<sup>#</sup> Donner tant de relief à l'analyse des comptes culturels communaux, c'est alimenter une poudrière. Des élus, soucieux du secret... et du pouvoir, hésiteront à élever les citoyens à la vraie conscience politique, qui ne sépare jamais l'ordre des fins et l'ordre des moyens.

"Disons plus: c'est peut-être une forme élevée de la culture que de connaître et d'être capable de juger le budget de sa propre cité."

Analyse du budget culturel de la  
ville de NANTES (fonctionnement)

Compte administratif 77

Nota : Ces chiffres résultent de la différence entre dépenses et recettes sur les chapitres considérés.

1) FORMATION

943 61	Conservatoire National de Région	4 622 518,03	-	12,15 %
943 62	Ecole des Beaux Arts	3 439 849,62	}	- 12,92 %
943 63	Unité Péd. Architecture	1 160 266,98		
943 9	Autres enseignements	313 608,12		
<u>Formation</u>		<u>9 536 242,75</u>		<u>25,07 %</u>

2) CONSERVATION

A) Bibliothèques

945 220	Municipale	1 454 306,57	-	3,82 %
221	de quartiers	1 250 931,23	-	3,29 %
222	Musée J. Verne	-		
<u>Bibliothèque</u>		<u>2 705 237,80</u>		<u>7,11 %</u>

B) Musées

945 2301	des Beaux Arts	1 872 557,92	}	- 5,28 %
02	des (expositions)	137 500,22		
2311	du Château	1 125 857,93	}	- 3,18 %
12	des (expositions)	84 633,33		
2320	d'histoire naturelle	1 567 625,21	}	- 4,13 %
21	" (expositions)	3 434,51		
<u>Musées</u>		<u>4 791 669,12</u>		<u>12,59 %</u>

Conservation

7 496 906,92      19,70 %

3) REPRESENTATION

A) 945 24	Orchestre philharmonique	2 710 823,00	-	7,13 %
B) 945 250	Maison de la culture	2 002 510,04	-	5,26 %
C) 945 253	Opéra	10 061 501,45	-	26,46 %

Représentation

14 774 834,49      38,85 %

.../...

4) SOCIO-EDUCATIF

951 52	Centres Sociaux	1 421 827,16	3,73%
90	Maisons de Quartiers	2 905 184,04	7,64%
		-----	
	socio-éducatif:	<u>4 327 011,20</u>	<u>11,39%</u>

5) AIDES ET MOYENS

A) salles			
945 251	salles Bel-air et Neptune	794 467,35	
252	salle F.Vasse	198 195,25	2,63%
254	salle E.Normand	10 000	
B) Antenne Information Jeunesse			
		21 303,50	0,05%
		-----	
	aides et moyens	<u>1 023 966,10</u>	<u>2,70%</u>

6) SUBVENTIONS

945 28	sociétés culturelles	<u>859 393,75</u>	<u>2,26%</u>
--------	----------------------	-------------------	--------------

BUDGET TOTAL CULTUREL..... 38 018 355,21

BUDGET TOTAL PEEL DE FONCTIONNEMENT: 387 043 680,36

(références: compte administratif page 99:mouvements réels, dépenses)

Le pourcentage culturel apparait de 9,82 %

7) REPRESENTATION

945 24	Orchestre philharmonique	3 220 000	6,66%
945 250	Balcons de La Culture	2 306 896,22	5,90%
945 253	Opéra	10 389 642,36	27,26%
		-----	
	Représentation	<u>15 916 538,58</u>	<u>41,82%</u>

Analyse du budget culturel de la  
Ville de NANTES (fonctionnement)

Budget primitif 1979

Nota : Ces chiffres résultent de la différence entre dépenses et recettes sur les chapitres considérés sauf sur la Maison de la Culture où les dépenses indirectes du budget primitif sont erronées.

			Augmentation depuis CA 77	
<b>1) <u>FORMATION</u></b>				
943 61	Conservatoire National de Région	8 492 294,73	17,57 %	+ 84 %
943 62	Ecole des Beaux Arts	4 806 320,14	11,88 %	+ 16 %
943 63	Unité Péd. Architecture	503 188,35		
943 9	Autres enseignements	432 350		
<u>Formation</u>		<u>14 234 153,22</u>	<u>29,45 %</u>	<u>+ 49 %</u>
<b>2) <u>CONSERVATION</u></b>				
A) <u>Bibliothèques</u>				
945 220	Municipale	1 972 378,08	4,08 %	+ 35 %
	221 de quartiers	2 066 015,37	4,27 %	+ 65 %
	222 Musée J. Verne	100 929,11	0,20 %	-
<u>Bibliothèque</u>		<u>4 139 322,56</u>	<u>8,55 %</u>	<u>+ 53 %</u>
B) <u>Musées</u>				
945 2301	des Beaux Arts	2 263 172,09	4,89 %	+ 17 %
	02 des (expositions)	101 000		
2311	du Château	1 654 612,43	3,71 %	+ 48 %
	12 des (expositions)	138 500		
2320	d'histoire naturelle	2 053 880,46	4,27 %	+ 31 %
21	" (expositions)	10 500		
<u>Musées</u>		<u>6 221 664,98</u>	<u>12,87 %</u>	<u>+ 29 %</u>
<u>Conservation</u>		<u>11 460 987,54</u>	<u>21,25 %</u>	<u>+ 30 %</u>
<b>3) <u>REPRESENTATION</u></b>				
A) 945 24	Orchestre philharmonique	3 220 000	6,66 %	+ 19 %
B) 945 250	Maison de la Culture	2 806 896,22	5,80 %	+ 40 %
C) 945 253	Opéra	10 389 632,36	21,50 %	+ 3 %
<u>Représentation</u>		<u>16 416 528,58</u>	<u>33,97 %</u>	<u>+ 11 %</u>

4) SOCIO-EDUCATIF

951 52 Centres sociaux	1 918 888,75	- 3,97 %	+ 35 %
90 Maisons de quartiers	2 720 304,26	- 5,62 %	- 6 %
	<u>4 639 193,01</u>		<u>9,61 %</u> + 7 %

Socio-Educatif

5) AIDES ET MOYENS

A) Salles

945 251 Salles Bel Air et Neptune	798 153,62	}	2,81 %
252 Salle F. Vasse	444 615,75		
254 Salle E. Normand	114 491,97		
B) Antenne information	322 226,18		0,67 %

Aides et moyens

1 679 487,18      3,49 %      + 64 %

6) SUBVENTIONS

945 28	991 644	<u>2,05 %</u>	+ 15 %
Total budget culturel	48 321 993,87	100 %	

Budget total réel de fonctionnement : 524 238 450,75

(références budget primitif page 72 mouvements réels, dépenses)

Le pourcentage culturel apparait de 9,21 %

- du compte administratif 77 au budget primitif 79  
le budget culturel défini dans les mêmes termes augmente de 27 %
- du compte administratif 77 au budget primitif 79  
le budget de fonctionnement défini dans les mêmes termes augmente de 35 %
- en conséquence, le pourcentage culturel passe de 9,82 % à 9,21 % sur le budget de fonctionnement.